

## MODULE CHORUS PRO EZGED



## LE CONTEXTE

### Chorus, c'est quoi ?

Chorus est un portail en ligne dédié :

- Aux mémoires de frais de justice des collaborateurs du service public de la justice ou autres prestataires du ministère de la Justice.
- Aux demandes de remboursement de la TIC/TICGN des exploitants ou sociétés agricoles, conchylicoles, piscicoles ou forestières et des coopératives d'utilisation de matériel agricole disposant d'un numéro SIRET.

L'objectif de ce portail est de dématérialiser toutes les factures adressées aux entités publiques (plus d'envoi de factures papier). Une entité publique doit donc être en capacité de **recevoir et émettre** des factures dématérialisées.

### Emission d'une facture



Pour résumer, les destinataires concernés par la dématérialisation des factures sont :

Sont concernés	Ne sont pas concernés
<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les collectivités d'outre-mer, à l'exception de Saint Pierre et Miquelon et Saint Barthélemy</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• les établissements publics nationaux (EPN)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les groupements de coopération sanitaire</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• les collectivités territoriales et leurs groupements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les autres formes de coopération dans le domaine sanitaire</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• les établissements publics de santé (EPS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les groupements de coopération sociale et médico-sociale,</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• les établissements publics locaux (EPL) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ établissements publics de coopération intercommunale (EPCI),</li> <li>➤ syndicats mixtes,</li> <li>➤ établissements publics sociaux et médico-sociaux (notamment les EHPAD),</li> <li>➤ régies personnalisées,</li> <li>➤ CCAS/CIAS,</li> <li>➤ caisses des écoles,</li> <li>➤ offices publics de l'habitat,</li> <li>➤ services départementaux d'incendie et de secours (SDIS),</li> <li>➤ centre de gestion de la fonction publique,</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les groupements d'intérêt public locaux (ex : GIP MDPH)</li> <li>• les régies dotées de la seule autonomie financière</li> <li>• les associations syndicales autorisées</li> <li>• les associations foncières rurales</li> </ul>

### Les échéances :

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017, le secteur public et les grandes entreprises travaillant avec des entités publiques sont déjà amenées à utiliser ce portail pour la dématérialisation des factures.

D'ici 2020, toutes les entreprises passeront par le portail chorus pour effectuer leur facturation auprès du secteur public.



### Fonctionnement :

Le portail fonctionne comme une boîte aux lettres où les différents interlocuteurs peuvent communiquer (par le biais de statuts pour chaque facture).

Pour venir alimenter en information le portail, plusieurs solutions existent :

- Le mode « **Portail** » : il s'agit d'une connexion sur le site de Chorus Pro en utilisant l'accès "Fournisseurs" pour les émetteurs et l'espace "Destinataires" pour le secteur public (via le portail DGFIP). Toute la gestion des factures dématérialisées est manuelle (dépôt de fichier ou saisie dans un formulaire, réception de la facture par téléchargement, transmission des statuts).
- Le mode **API** : propose la mise à disposition des services de Chorus Pro via la mise en œuvre d'une interface de programmation applicative. Cette modalité d'échange permet la communication avec Chorus Pro de manière transparente et automatique
- Le mode **EDI** (Échange des Données Informatisé) : ce mode d'échange opère par transmission de flux via un tiers de télétransmission (TdT), dont la structure est définie par le document de spécifications externes de Chorus Pro.



### LA SOLUTION EzGED

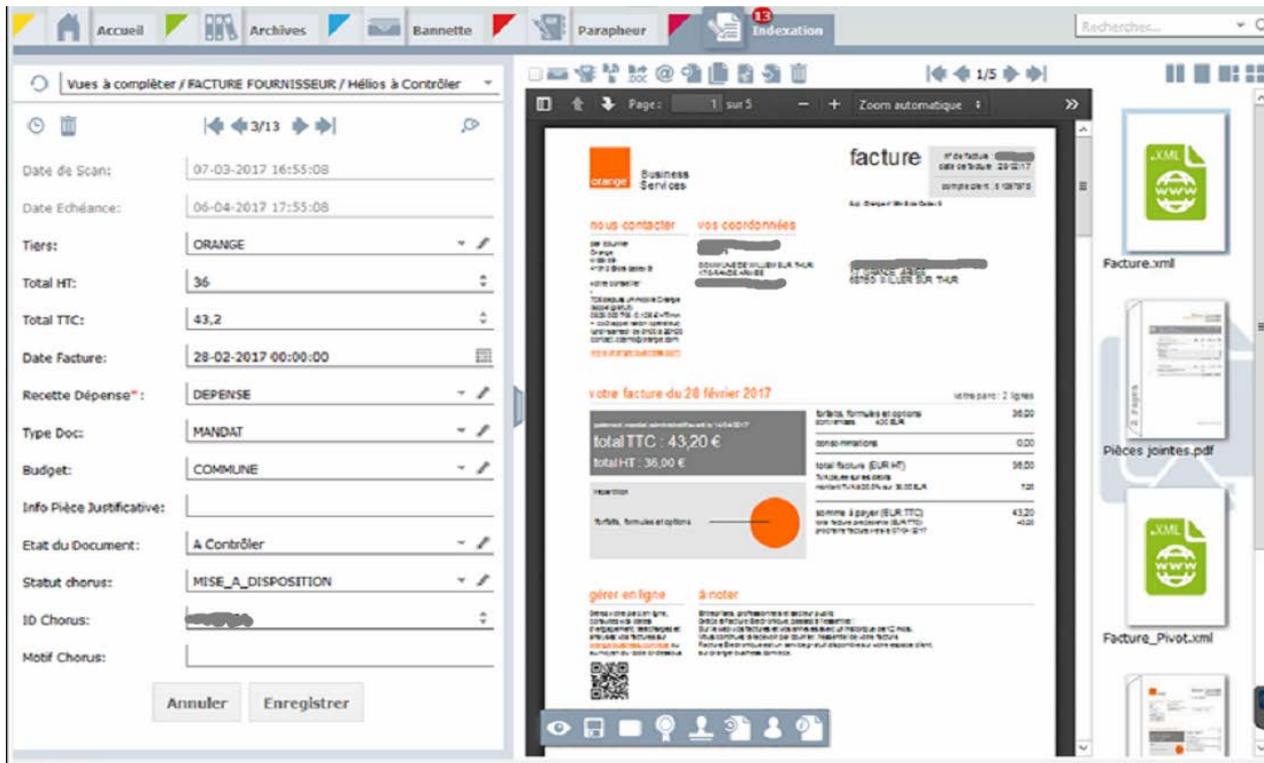
Le mode API, comme décrit dans la partie du dessus, sert de médiateur, de façon transparente, entre les fournisseurs et les destinataires à travers la solution **Chorus Pro**, en mettant à disposition d'EzGED des options interfacées avec le portail **Chorus Pro**.

Par rapport au mode « Portail », ce mode de fonctionnement apporte plusieurs avantages :

- Automatisation de la « relève de courrier » depuis EzGED.
- Sécurisation des échanges.
- Association automatique avec les bons de commandes et les services.
- Regroupement des pièces justificatives facilité.
- Mise à jour des statuts de la facture.
- Réduction des délais de paiement.
- Aucune manipulation des fichiers de flux.

Avec EzGED, plus besoin de se connecter au portail pour envoyer, recevoir ou mettre à jour les données des factures. De même, quel que soit l'origine du document (papier, mail, portail chorus), un seul et unique circuit de fonctionnement est mis en place.

Le traitement des factures dédiées au module chorus est le même que celui des factures classiques. Seules les informations du formulaire peuvent être amenées à être modifiées.



En effet, le module de communication entre EzGED et Chorus Pro permet de récupérer toutes les données d'indexation lors de la réception de factures via Chorus

Les éléments comme :

- Le fournisseur (reconnu et identifié par le numéro de SIRET)
- La date de la facture
- Le montant HT, TVA, TTC
- Le statut de la facture sur Chorus

sont gérés automatiquement par EzGED lors de leur intégration.

Tous les éléments en attente dans le portail sont relevés automatiquement et peuvent être directement envoyés dans un workflow de validation.

A l'inverse, pour l'envoi de facture vers Chorus, EzGED utilise son moteur OCR (reconnaissance de caractères) pour identifier tous les éléments importants de la facture et ainsi préparer le formulaire à transmettre auprès de Chorus.

Les factures sont envoyées automatiquement après la confirmation de ces informations qui validera par la même occasion le classement du document dans la GED.

Ensuite, tout au long du processus, la Gestion Electronique de Documents mettra à jour les différents statuts de la facture.



Ainsi, EzGED permet de garantir une traçabilité claire et sûre de chaque facture envoyée ou émise par Chorus.

Une vue d'ensemble des factures (par statut) est proposée à l'utilisateur pour qu'il puisse gérer les mises en litige et les règlements.

